



Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ACCUEILS DE LOISIRS Été 2021 3-11 ans OUVERT A TOUS

DATES A RETENIR

PERIODE D'INSCRIPTIONS :

★ Pour les séjours :

- 1- pré-inscription obligatoire à partir du 5 juin 2021 (8h30-13h) et les jours suivants par téléphone au 02.43.48.53.71
- 2- inscription définitive (dossier inscription) uniquement sur RDV entre le 8 et le 25 juin 2021 au service enfance, jeunesse et loisirs de l'Hôtel de Ville de La Flèche (prévoir entre 15 et 30 minutes par dossier)

★ Pour les Accueils de Loisirs : du lundi 7 au vendredi 25 juin 2021

- via votre Espace famille (contacter le service enfance, jeunesse et loisirs en cas de besoin à alshlafleche@cc-paysflechois.fr ou au 02.43.48.53.71)

OU

- sur rendez-vous (voir « Informations – cù faire mes démarches ? » p.3)

OUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS :

★ Site de La Flèche : du jeudi 8 juillet au mardi 31 août (fermé le mercredi 14 juillet)

★ Sites de Oizé et Villaines-sous-Malicorne : du jeudi 8 au vendredi 30 juillet puis du lundi 23 au mardi 31 août 2021 (fermé le mercredi 14 juillet)

INFORMATIONS

Pièces à fournir, où faire mes démarches ?, facturation :

PIÈCES A FOURNIR :

† Votre enfant n'a jamais fréquenté les Accueils de Loisirs et ne fréquente pas les services périscolaires de la Ville de La Flèche, les documents à fournir sont :

- le dossier administratif unique dûment complété et signé,
- le livret de famille,
- le justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- l'attestation de quotient familial de la CAF ou MSA,
- la notification de l'Aide au Temps Libre CAF,
- fiche d'inscription pour les demandes de réservation non dématérialisées.

† Votre enfant n'a fréquenté aucun dispositif depuis septembre 2020, les documents à fournir sont :

- l'attestation de quotient familial de la CAF ou MSA,
- la notification de l'Aide au Temps Libre CAF,
- fiche d'inscription pour les demandes de réservation non dématérialisées.

† Votre enfant a fréquenté les Accueils de Loisirs depuis septembre 2020, les documents à fournir sont :

- la notification de l'Aide au Temps Libre CAF,
- fiche d'inscription pour les demandes de réservation non dématérialisées.

OU FAIRE MES DEMARCHES ?

★ Pour les séjours : uniquement auprès du service Enfance, jeunesse et loisirs à l'Hôtel de La Flèche (pas de réservation possible via l'Espace famille ni mail).

Pré-inscription par téléphone au 02.43.48.53.71 – Validation inscription sur rendez-vous au service.

★ Pour les Accueils de Loisirs : possibilité par l'Espace famille ou sur rendez-vous auprès des mairies d'Arthezé, Bousse, Clermont-Créans, Courcelles-la-Forêt, La Flèche, La Fontaine-Saint-Martin, Lignon, Mareil-sur-Loir, Oizé, Thorée-les-Pins ou de Villaines-sous-Malicorne.

† Dépôt des pièces : jusqu'au vendredi 25 juin 2021 au plus tard, délai de rigueur, sur RDV pour une toute 1^{ère} inscription ou de manière dématérialisée si souhaité pour mise à jour de dossier.

(attention pas de réservation prise par mail uniquement sur l'espace famille)

- ★ Sites de La Flèche : alshlafleche@cc-paysflechois.fr
- ★ Site de Oizé : alshoize@cc-paysflechois.fr
- ★ Site de Bousse : alshboussevillaines@cc-paysflechois.fr

Si vous souhaitez obtenir un accès à votre Espace famille, veuillez adresser votre demande par mail à alshlafleche@cc-paysflechois.fr

ATTENTION : SI DOSSIER INCOMPLET, AUCUNE INSCRIPTION POSSIBLE

FACTURATION :

La facture globale, des mois de juillet et août, vous sera envoyée en octobre.

Le règlement devra être adressé au Trésor Public.



TARIFS ÉTÉ 2021

Le tarif est établi sur la base d'un taux d'effort appliqué au quotient familial et encadré par un tarif minimum et un tarif maximum.

Catégories	Taux d'effort Familles domiciliées sur la CCPF	Tarif minimum* Familles domiciliées sur la CCPF	Tarif maximum* Familles domiciliées sur la CCPF	Tarif* Familles non domiciliées sur la CCPF
Accueils de Loisirs Été	1,00 %	5,00 €	15,00 €	16,00 €
Séjours enfants	1,43%	9,00 €	21,50 €	30,00 €
Nuitée au centre	4,50€ par nuitée			

* Tarif journée

Pour connaître votre tarif =
 Quotient familial (QF) x Taux d'effort x Nombre de journées (forfait minimum à respecter)
 ex : QF à 780 = 780 x 1,00% ou 1,43% = 7,80€ ou 11,15€ x 5 jours = 39,00€ ou 55,75€

MODALITÉS D'ANNULATION

PERIODE	Absence maladie justifiée	Absence signalée avant date limite d'inscription (25 juin 2021)	Absence signalée après date limite d'inscription (25 juin 2021)
ÉTÉ et CAMPS	Non facturée	Non facturée	Facturée à 100 %

Toute absence ou annulation devra être signalée
 au service Enfance, jeunesse et loisirs par écrit (mail – voir coordonnées p.3, courrier)

TRANSPORT

En cours d'étude